



PRÉFET DE L'ESSONNE

## AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET À LA CESSIBILITÉ DES TERRAINS NÉCESSAIRES  
À LA RÉALISATION DU PROJET DE CRÉATION D'UNE VOIE VERTE LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 131  
SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE BRIIS-SOUS-FORGES ET DE VAUGRIGNEUSE**

**ENQUÊTE DU 1<sup>ER</sup> AU 18 SEPTEMBRE 2020 INCLUS (18 JOURS)  
(ARRÊTÉ N°2020/SP2/BCIIT/147 DU 29 JUILLET 2020)**

**PROJET :** Création d'une voie d'une voie verte le long de la route départementale 131 sur le territoire des communes de BRIIS-SOUS-FORGES et de VAUGRIGNEUSE.

### CONSULTATION DU DOSSIER :

ADRESSE	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
<b>MAIRIE DE BRIIS-SOUS-FORGES</b> 1, place de la Libération 91640 BRIIS-SOUS-FORGES	<b>Lundis, mercredis, vendredis : de 9h00 à 12h00 &amp; de 13h30 à 18h00</b> <b>Mardis &amp; jeudis : de 9h00 à 12h00</b> <b>Samedi : de 9h00 à 12h00</b>
<b>MAIRIE DE VAUGRIGNEUSE</b> 1 rue Héroard 91640 VAUGRIGNEUSE	<b>Mardis &amp; jeudis : de 14h00 à 18h00</b>

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Essonne :

<https://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement>

### DEMANDE D'INFORMATION SUR LE PROJET :

Conseil Départemental de l'Essonne ~ Direction des transports et de la mobilité ~ Hôtel du Département ~ Boulevard de France  
~ 91012 EVRY-COUCOURONNES CEDEX.

### PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Commissaire enquêteur : M. Jean-Pierre REDON, Directeur départemental de l'équipement à la retraite.

COMMUNE	PERMANENCE 1	PERMANENCE 2
<b>BRIIS-SOUS-FORGES</b>	<b>Mardi 1er septembre 2020</b> <b>9h00 – 12h00</b>	<b>Vendredi 18 septembre 2020</b> <b>15h00 – 18h00</b>
<b>VAUGRIGNEUSE</b>	<b>Judi 10 septembre 2020</b> <b>14h00 – 18h00</b>	

### OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC PENDANT L'ENQUÊTE :

- consignées sur les registres d'enquête en mairies des communes de BRIIS-SOUS-FORGES et de VAUGRIGNEUSE,
- adressées par courriers aux maires des communes concernées,
- adressées par courrier, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, en mairie de BRIIS-SOUS-FORGES.
- adressées par courrier électronique reçu jusqu'au 18 septembre 2020 avant 18h30 à l'adresse de messagerie suivante : [transports@cd-essonne.fr](mailto:transports@cd-essonne.fr)

**RÉSULTATS :** Le rapport et le procès-verbal du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairies de BRIIS-SOUS-FORGES et de VAUGRIGNEUSE et consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne :

<https://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement>